N°41 - FEVRIER 2023

BRESSON Mag'

DOSSIER
Le patrimoine de Bresson

page 12

Portrait
Florence CAUSSE
Page 7

Analyse des besoins sociaux
Page 19

Déjeuner des séniors
Page 19

Nouveautés à la bibliothèque
Page 23

ÉDITO

Déjà 2 mois que nous sommes en 2023 et le ressenti reste le même qu'en 2022, le quotidien est compliqué - il faut compter : pour l'essence, pour les courses, pour l'électricité...

La crise du Covid, qui a vu nos liens parfois se distendre, nous a poussés à nous questionner sur la vie dans le village pour comprendre que nous devenions un village dortoir, alors nous avons mené des actions.

En 2023 la municipalité continuera d'apporter son soutien aux associations sportives, culturelles et artistiques de la commune avec la 3ème édition du forum des associations et les interactions avec toutes nos associations.

Le marché du jeudi s'est pérennisé à l'instar de notre "P'tit marché de Noël" 2ème édition. **La commune investit dans l'entretient de notre patrimoine, de nos équipements, de l'école, de l'environnement et de nouveaux évènements.**

Le sujet brulant de l'urbanisme plus que jamais d'actualité mobilise tous les élus dans le but de maitriser l'artificialisation des sols.

Le travail avec les différentes commissions d'élus s'accélère comme celui des comités d'habitants qui enrichissent notre réflexion et le travail sur la commune.

Cette année on a réduit l'éclairage public, fait la chasse aux dépôts de déchets sauvages, réguler le chauffage... et ce n'est pas fini !!!

Cette nouvelle édition de votre magazine a pour sujet principal le patrimoine. N'oublions jamais que c'est lui qui donne son caractère villageois à Bresson et surtout c'est l'histoire de la commune. Il faut le préserver.

Bonne lecture,

Audrey Guyomard
Maire de Bresson

Actions **municipales** /3
La vie à **Bresson** /8
Vie **économique** /8
Les **associations** /9
Dossier : Le patrimoine de Bresson /12
La vie **scolaire** /18
Action **sociale** /19
Grenoble-Alpes **Métropole** /20
Brèves /22
Etat **civil** /24
Agenda /24
Informations **pratiques** /24

Cérémonie du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre 2022, la mairie de Bresson a organisé une célébration en mémoire des soldats morts durant la Première Guerre mondiale.

Le rendez-vous a eu lieu devant la maison des associations vers 10h45, vous êtes venus nombreux ! Le cortège était constitué de Madame le Maire, ses adjoints et une soixantaine de bressonnais. Il y avait également Monsieur HORVATH, personnage bien connu des bressonnais, quelques bénévoles de l'association GRDL (Groupe de Reconstitution de la Libération du Dauphiné) ayant revêtu pour l'occasion des costumes de poilus et trois gendarmes de la Gendarmerie d'Eybens. Le cortège a emprunté la rue du Fiaret pour se diriger vers le cimetière de Bresson.

En tête l'adjoint Dominique Debordes portait l'étendard, suivi d'Audrey GUYOMARD et de certains élèves de l'école, accompagné par Hélène Margueritte adjointe aux finances et Stéphanie Del Vento adjointe aux affaires sociales.

Le clocher sonnait 11h quand la cérémonie a débuté devant le monument aux morts avec l'énumération des militaires ou bressonnais décédés au combat, les élèves de l'école Sous–Georges répondirent : "Mort pour la France". Vint le temps de silence accompagné de la Sonnerie aux morts, et de La Marseillaise. Madame le Maire a lu le texte de Madame Darrieussecq (ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités) puis fit un discours très touchant sur les témoignages de poilus à travers les correspondances avec leurs familles.

Monsieur HORVATH prit la parole, en s'appuyant sur son expérience personnelle. Les enfants ont ensuite fait le tour du cimetière afin de déposer une fleur sur les tombes des anciens combattants. De retour devant la maison des associations, un buffet a été installé par les élus présents aidés par José et Véronique, ce buffet était composé de produits du marché. Cela permit aux villageois de partager un bon moment de convivialité et de rencontres. Ce fut une expérience émouvante qui donna la possibilité de se remémorer tous les soldats morts à la guerre en protégeant notre pays et de ne pas oublier.

Nous vous attendons très nombreux le 8 mai 2023 !

Agathe MARGUERITTE

-> Si comme Agathe Margueritte, vous souhaitez écrire un article prenez contact avec la mairie

Les adresses mails de la mairie évoluent

Des nouvelles adresses mails pour la mairie :

- **mairie@village-bresson.fr** : pour toutes informations générales : état-civil, travaux, urbanisme...
- **scolaire@village-bresson.fr** : pour les questions concernant le scolaire ou les activités périscolaires
- **Pour contacter Madame le Maire :**
  - **Audrey GUYOMARD**, Maire : a.guyomard@village-bresson.fr
- **Pour contacter les adjoints :**
  - **Hélène MARGUERITTE**, Première adjointe en charge des finances : h.margueritte@village-bresson.fr
  - **Stéphanie DEL VENTO**, adjointe en charge des affaires scolaires et sociales : s.delvento@village-bresson.fr
  - **Dominique DEBORDES**, adjoint aux travaux : d.debordes@village-bresson.fr
  - **Hélène JOUVE**, adjointe à l'urbanisme : h.jouve@village-bresson.fr

Les vœux de la commune le retour enfin !

Vendredi 13 janvier les vœux de la commune de Bresson se sont déroulés après une absence de deux ans. Quelle joie de tous se retrouver - plus de 220 personnes ont répondues présentes à cet événement qui avait tant manqué aux Bressonnais !

D'abord il y a eu le protocole avec Mme DEMORE, Conseillère Départementale, qui a fait un discours, puis ce fût le tour de Monsieur le Président de la Métropole, Monsieur Christophe FERRARI qui a rappelé la pugnacité de Madame le Maire et son adjointe à l 'urbanisme Hélène JOUVE accompagnée de Pascale BEGIC, déléguée à l'urbanisme, pour défendre les dossiers d'urbanisme de la commune auprès des techniciens et des politiques de la Métropole.

Puis, ce fut le tour de Madame le Maire, qui semblait avoir perdu son discours. Hélène MARGUERITTE, première adjointe est sortie en courant pour le chercher - un film a été alors lancé et le subterfuge du discours perdu a été dévoilé - c'était un prétexte pour visiter le village et connaitre tous les agents de la commune ainsi que les nouveaux événements mis en place ces dernières années, à travers des images.

Madame le Maire a rappelé l'importance de la présence des agents - ce sont eux qui assurent entre autre la sécurité, le déneigement, le fleurissement, la propreté, l'administratif, les animations à l'école sur notre commune. Un zoom a été fait sur le dévouement sans faille des bénévoles de la bibliothèque qui œuvrent depuis des années et qui font de notre bibliothèque un lieu de rencontres et de lecture pour Bresson.

Le marché alimentaire, le forum des associations, la collecte des déchets ou encore le marché de Noël, nous rappellent combien toutes ces animations ou évènements offrent aux bressonnais autant d'occasions de se retrouver, et c'est bien là le plus important !

Le sujet de l'urbanisme et sa maitrise ont été évoqués également à l'instar du travail en collaboration élaboré par Stéphanie DEL VENTO, adjointe aux affaires sociales, avec les communes de Poisat, Eybens et Echirolles pour les loisirs des jeunes, l'accueil des tout petits ou encore la proximité du service social. Une aide auprès des familles pour les accompagner financièrement pour les activités extrascolaires des jeunes a été re-presenté et enfin les différents travaux réalisés sur la commune.

Le temps du protocole terminé les bressonnais et invités se sont tournés vers le buffet. Un groupe de musique a animé la soirée permettant à certains de danser jusqu'à minuit… puis chacun est rentré chez soi. C'était une belle soirée sous le signe de la convivialité !

Retrouvez le petit film modifié sur notre site internet jusqu'au 31 mars 2023

Le "p'tit marché de Noël" : Numéro 2

C'est une version réduite qui a eu lieu cette année car le mauvais temps était au rendez-vous. Sur les 50 exposants initialement inscrits seuls une quinzaine ont bravé le froid. Il y avait des décorations, des confitures, des bijoux, de la bière artisanale, des sapins, des sculptures bref de quoi faire de jolis cadeaux à Noël !

Pour autant l'ambiance et les habitants étaient eux bien présents ! Les enfants de l'école Sous-Georges accompagnés de leur professeur de chant Emmanuelle ont relevé le défi de chanter des chants de Noël face à plus de 200 personnes… cerise sur le gâteau en présence de la fantastique chorale Bres'song sous la direction de Nila leur chef de chœur.

Un grand merci à tous les acteurs de ce "P'tit marché de Noël" édition 2 qui ont rendu possible cet évènement. Les services techniques et administratifs qui ont changé 100 fois la configuration du marché pour coller au mieux aux intempéries, au Sou des écoles (Mélanie et son équipe) et leur magnifique stand, aux féériques décorations de Noël préparées par les enfants et l'équipe du périscolaire, aux élus : Dominique, Stéphanie, Hélène M. et Guillaume, à José et Véronique pour leur délicieux vin et chocolat chaud (pas ensemble dans la même recette bien sûr).

Ce marché comptait un magicien et une maquilleuse pour enfant pour divertir les visiteurs.

Merci à vous tous d'avoir été présents, parents, bénévoles et habitants, c'est vous qui avez rendus magique ce moment hors du temps. RDV l'année prochaine !

Audrey GUYOMARD

La commune prend soin de ses élèves

Chaque année le département de l'Isère recense pour chacune de ses communes le coût accordé à ses élèves.

Comme l'an dernier, Bresson fait partie des communes qui allouent le plus fort budget par élève avec un résultat de **1 810 € pour chaque enfant de l'école primaire et de 3 454 € pour chaque enfant de la classe maternelle** (en augmentation de 19% par rapport à l'an dernier). Ces chiffres sont nettement supérieurs aux moyennes départementales qui sont de 807 € par élève de l'école primaire et de 1 450 € pour les écoles maternelles.

Merci aux instituteurs pour leurs propositions et leur engagement dans le suivi pédagogique des élèves bressonnais.

Hélène MARGUERITTE
Adjointe aux finances

Réunion prévention Gendarmerie

Le 14 décembre dernier plus d'une trentaine de Bressonnais sont venus s'informer auprès du Groupe de contact de Grenoble Alpes Métropole des différentes arnaques ou vols que l'on peut être amené à rencontrer.

En effet, les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Une brochure, disponible sur demande en mairie, a été créée pour apporter quelques conseils pratiques avec des règles simples de vie en société permettant de se prémunir contre les actes malveillants.

Une vidéo a été diffusé puis l'adjudant DEMOUGEOT a listé et expliqué les différentes arnaques en cours (exemple les ventes de faux calendriers ou les faux agents communaux qui vous demandent vos coordonnées bancaires), s'en est suivi un question/réponse.

Il est possible de télécharger l'application "panneau pocket" pour être renseigné sur toutes arnaques ou fraudes en cours autour de chez vous.

La réunion s'est terminée autour d'un goûter (chocolat chaud et brioche) où chacun a mis en commun ses angoisses ou expériences.

Merci aux gendarmes du groupe contact à l'adjudant-chef VIALLATE de la brigade d'Eybens, à Mme DEL VENTO pour sa présence.

En cas d'urgence,

composez le 17 ou le 112

Vidéoprotection

L'étude en collaboration avec les gendarmes de Moirans quant aux caméras de vidéoprotections avance. Les points d'emplacement de ces dernières ont été répertoriés. Pas moins d'une vingtaine de caméras viendront sécuriser le village afin de réduire le nombre de cambriolages et pénaliser les pollueurs qui déposent leurs déchets sur la voie publique.

M. Dominique DEBORDES, adjoint aux travaux, et Madame le Maire travaillent sur ce dossier avec le concours du Major MURATOVIC - Membre de la Cellule de prévention technique de la malveillance de la gendarmerie de l'Isère (CPTM38) à Moirans.

Plantation bulbes

Mickaël, agent du service technique a souhaité mettre un peu de couleur dans le parc de la mairie. Durant le mois de décembre, avec l'aide de ses collègues Yves, Florian et Adrien, plus de 4 000 bulbes de narcisses, tulipes, perces neiges, muscaris etc... ont été plantés autour de la mairie.

Aussi, de début mars à mai, selon les variétés, vous pourrez admirer cette riche palette de formes et de couleurs. C'est aussi dans un contexte de protection de l'environnement, sachant que les jardins et autres espaces verts publics peuvent jouer un rôle de relais de biodiversité, qu'il est important d'agir de manière efficace en faveur des pollinisateurs en recréant ou en entretenant à l'échelle locale les éléments dont ils ont besoin pour boucler leur cycle de vie.

Portraits du village

Florence CAUSSE

Dans l'illustre famille CAUSSE je pioche la seconde fille Florence – Ambassadeur de France à l'Ile Maurice.

La famille CAUSSE est arrivée à Bresson le 1er août 1973. Florence avait donc 6 ans !

Elle a fait toute sa scolarité primaire à l'école communale, d'abord à la "petite école Sous Georges", avec M. DIDIER... d'ailleurs à cette époque l'école avait failli fermer faute d'effectifs suffisants. On remarquera qu'il y a toujours un CAUSSE assis sur les bancs de l'école du village de 1973 à 1988 : après Myriam et Flo y seront inscrits Vincent, Thomas et Benoit !

Une scolarité heureuse : aller à pied en bande au printemps comme en hiver – profiter des saisons sur le "chemin des écoliers"... et pour tout arranger Florence a toujours été une très bonne élève ! Ce fut ensuite l'entrée au Collège Louis Lumière à Echirolles où les enfants de Bresson pouvaient se rendre en vélo sans souci de circulation... Puis le lycée Emmanuel Mounier.

Le temps béni de l'enfance dans un village animé, Flo y a vécu de grandes heures : les 11 NOVEMBRE, au monument aux morts, elle a récité des poésies patriotiques, les kermesses étaient de véritables moments de fêtes rassemblant tous les bressonnais, les concerts de Noël dans l'église froide mais illuminée, et les vins chauds au four banal, les cross des châtaignes entrainée par son père le docteur du village Guy.

Toutes ces années ont marqué pour toujours son attachement à Bresson.

Cette enfance elle l'a partagée avec ses frères et sa sœur, elle se poursuit avec la nouvelle générations des trois petits enfants : chaque année pendant les vacances, la famille se retrouve dans la "maison de Bresson" port d'attache de la tribu !

Après ce fut le départ vers Sciences Po à Grenoble, puis trois ans à Strasbourg à l'Institut d'Études Européennes, DEA puis les concours, le mariage avec Jean et l'arrivée de ses deux filles Emma et Chloé... Mais la suite des aventures sera reprise par son père puisqu'alors elle pénètre dans un monde moins insouciant.

Dernièrement elle est revenue sur Bresson car elle a été décorée par son père de la légion d'honneur. Cette décoration a été demandé par sa hiérarchie pour son travail exceptionnel en qualité de Consul puis aujourd'hui d'ambassadrice à l'Ile Maurice.

Flo a choisi le lieu de son enfance pour que se déroule cette cérémonie officielle, certes, mais surtout un moment de retrouvailles chaleureuses et familiales.

Propos recueillis auprès de Madeleine CAUSSE, maman de Florence

Véronique et José

Véronique PEROTTINO et José STEVANT

Vous les avez croisés au moins une fois dans le village, mais qui sont-ils ?

Bénévoles au comité d'animation Véronique et José sont aujourd'hui des visages incontournables de notre commune.

Ils sont l'âme de notre buvette les soirs de marché, ils sont les super actifs de notre commission génération (autrefois commission sénior) alors Madame le Maire a décidé de les "nommer": Ambassadeurs de la commission génération.

En effet, ils sont le trait d'union entre les habitants et la mairie pour les séniors. N'hésitez pas à aller les voir, leur parler, les rencontrer, ils se feront forts de faire remonter vos contributions.

Ils sont aussi à la genèse du premier thé dansant de la commune avec l'aide la commission génération.

Vous l'aurez compris, ils sont importants pour notre commune - **Madame le Maire et le conseil municipal les remercient pour leur dévouement tout au long de l'année.**

Vie économique

Un institut de beauté SPÉCIALISÉ DANS REGARD a ouvert ses portes à Bresson

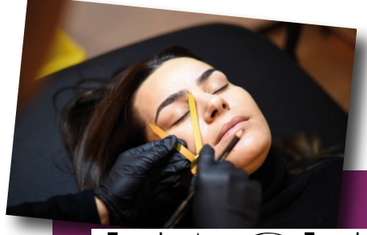

Depuis le mois de novembre, la commune compte une activité supplémentaire proposée aux Bressonnais.

Anne-Charlotte est une professionnelle douce et bienveillante qui vous accueille au sein de **son institut** soigneusement décoré situé **au 33 rue de la Maritelle**.

Idéalement positionné, l'institut se trouve à 2 minutes de l'accès rocade et possède un grand parking privé.

Formée aux toutes dernières techniques, vous retrouverez un large éventail de prestations : **épilation sourcils, restructuration des sourcils, teintures cils et sourcils, rehaussement de cils et maquillage semi-permanent...**

Étant diplômée d'état depuis 7 ans et possédant de nombreuses certifications, Anne-Charlotte vous proposera un travail de qualité en adéquation avec vos envies et votre morphologie.

Vous recherchez la meilleure solution pour mettre vos yeux en valeur ? Vous avez besoin de conseils pour prendre soin de votre regard ?

Vous pourrez compter sur votre technicienne pour vous accompagner le temps d'une expérience entièrement spécialisée.

HACH BROW ARTIST

Institut HACH BROW ARTIST
33 rue de la Maritelle
38320 Bresson

Tel: **07 71 45 24 28**
(UNIQUEMENT SUR RDV)

Réservation en ligne sur planity :
www.planity.com/hach-brow-artist-38320-bresson

hach.browartist

Horaires d'ouvertures :

Lundi : 14h-18h

Mardi au vendredi : 9h30-13h30 et 14h30-18h

Samedi 9h30-13h

À chaque numéro nous souhaitons mettre en avant un acteur économique du village. Aussi si vous travaillez sur Bresson n'hésitez pas à nous solliciter pour un petit article afin de donner de la visibilité à votre activité.

Zoom sur : Laurence Dulou,

Praticienne en énergétique, naturopathie holistique et niromathé
Accompagnatrice dans la compréhension des changements nécessaires

Avec les trois techniques je vous accompagne sur le chemin du bien-être.

Avec la naturopathie holistique qui est l'art de se sentir bien ! Vous et moi enquêterons sur les problématiques qui apparaissent dans votre vie et qui mettent en péril votre équilibre naturel.

Nous investiguerons ensemble dans chaque sphères de votre être qui sont :

- Le physique
- Le psychique (mental, égo, croyances...)
- L'émotionnel (émotions, blessures, stress)
- L'énergie (interne et externe)
- Le spirituel (la relation à soi, aux autres, à la nature, à la responsabilité de sa vie, de ses actes etc.)

Avec cette enquête nous pourrons déterminer la cause originelle de votre problématique à travers votre terrain, vos besoins, vos éventuelles surcharges et carences dans chaque sphère. Tout se fait à deux. Cette partie est la séance la plus longue elle peut durer jusqu'à 2h30 environ

Avec l'énergétique, nous nous occuperons plutôt des blocages émotionnels et des mémoires cellulaires. C'est un travail obligatoirement dans l'invisible. La mise en lumière a été faite en amont

Avec niromathé, une technique vibratoire, c'est de la réflexologie tissulaire neuro-cutanée. Nous irons débloquer les spasmes musculaires que la problématique engendre.

Je vous propose des RDV personnalisés à mon cabinet :

600 Place Michel Geindre, 38330 Montbonnot St Martin

Ou à votre domicile et/ou à distance

06 42 20 89 35

laurence.dulou@orange.fr
www.symbiosisld.fr

Les associations

Comité d'animation

Concert de Noël du **10/12/2022**

Pour clôturer cette reprise des animations du comité, nous avons eu droit à un magnifique concert au sein de l'église. Comme très souvent le froid était là, mais les spectateurs et bénévoles ont pu être réchauffés par de belles mélodies jouées par deux groupes très différents.

Une première partie a été offerte par un jeune groupe lyrique mené par Mickaël Farrugia et ses musiciens.

Puis en deuxième partie un groupe de la région « Les grandes traversées » mené par Helen Juren.

Cette soirée a été très appréciée par l'ensemble des présents.Nous pouvions compter environ 80 personnes qui ont participé généreusement pour la fondation « Soleil Rouge ». Nous avons ainsi pu récolter 525 euros.

Et bien évidemment, n'oublions pas l'entracte tant attendu. Cette année, une nouveauté qui a plu à tout un chacun : nos chers boulangers ont passé leur samedi à nous façonner de beaux Saint Genix maison cuits au four à bois ainsi qu'un très bon vin chaud.

Encore une belle réussite pour notre village !

Galette des rois du 08/01/23

La revoilà ! Notre galette des rois inespérée... nous l'avions attendue cette année, puisque depuis deux ans, nous avions été forcés de l'annuler mais cette année, elle a eu lieu. Un beau rendez-vous à ne pas manquer un dimanche après-midi, petits et grands se retrouvent dans un moment festif pour tirer les rois, échanger les vœux et se remémorer les bons moments de l'année passée.

Encore une fois, une belle participation, près d'une soixantaine de personnes sont passées, nous avons surtout remarqué quelques gourmands qui ont tenté leur chance plusieurs fois pour avoir la fève... en vain ;-)

Assemblée Générale du 17/01/2023

L'AG a eu lieu le mardi 17 janvier. Quelques personnes étaient présentes en plus du bureau ; nous avons fait le bilan des animations de l'année 2022 : elles ont connu une belle réussite malgré les intempéries ou le contexte sanitaire dans lequel elles se situaient.

De nouveaux événements ont étoffé le calendrier, tels que "les fours en fête", la vente de pain au printemps, le théâtre en plein air ou bien le thé dansant. Toutes ces animations ont été grandement appréciées et seront donc renouvelées cette année.

Mais le moment le plus important de cette AG, a été le partage avec Guy Caussé : Fondateur du Comité d'Animation, initiateur et cheville ouvrière des premiers Cross des Châtaignes. Il nous a offert de belles anecdotes et pour le remercier de tout ce qu'il a apporté à Bresson et au cross des châtaignes en nous accompagnant encore comme Médecin de course, cette année, le Comité d'Animation lui a été offert un beau cadre avec un panel d'affiche de la randonnée des châtaignes dite aussi "cross".

Vous trouverez sur notre site web les informations mises à jour concernant ces évènements et ceux à venir. Si vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de ces manifestations, les portes du comité sont toujours ouvertes : "sans Bénévoles, pas de Comité" !

Le bureau 2022 du comité d'animation est composé de :

- Jean De Gracia,
- Emmanuel Jeantet (président),
- Dominique Pattier,
- Véronique Perottino,
- Perrine Rambaud,
- José Stevant,
- Perrine Usé
- Hervé Weisbrod

Conseil d'administration :

- Christophe Cartier-Million (gestion inscription Brocante et Site Web)
- Aurélien Mathian (gestion des buvettes pour les grands évènement)
- Danielle Nicole (gestion des partenaires)

Pour plus d'informations :

www.bresson-animation.fr/

contact@bresson-animation.fr

Atelier des amis de l'art (3A)

L'atelier d'art plastique de Bresson présente ses meilleurs vœux pour 2023 aux villageois de Bresson

2023 et trente-trois ans que notre "préfabriqué" accueille des artistes de toutes formations et de toute la région, parfois plus.

Notre "BARAQUE" que personne ne nous dise quelle est MOCHE ! Elle est pour nous la plus belle du village. Mais pas seulement, elle est aussi une partie de la mémoire de notre village. Elle fut d'abord une classe d'école supplémentaire, puis maisons des associations, pour finir en atelier d'art plastique.

Alors oui nous en sommes très fières ! Nous remercions la commune de Bresson pour ce que nous considérons comme un privilège.

Aussi, pour les remercier nous offrons une exposition de quelques œuvres (à défaut de chef-d'œuvres) lors de notre exposition de fin d'année dans la salle des mariages de la mairie.

Nous serions très heureux de vous recevoir (pas besoin d'invitation personnelle), alors n'hésitez pas à nous rendre visite dans notre "paradis" principalement le mercredi où les cours fonctionnent en non-stop de 9h30 à 17h.

Pour plus d'informations prenez contact avec nous !

josyzampieri@orange.fr 06 78 70 31 64
aline.duvernet@free.fr 06 89 96 41 04

J'm'attaque au stock de dechets plastiques

L'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES créée par son Président Raoul URRU va bientôt avoir 3 ans.

Son objectif 1er est de contribuer à **l'éradication du stock mondial de déchets plastiques présents dans la nature**. Pour tenter d'atteindre cet objectif, elle se positionne en **AMONT** et en **AVAL** de cette pollution par les déchets plastiques . Ainsi ses actions concrètes se partaent en 2 catégories

1. **LES ACTIONS "AMONT" de l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES :**

Pour prévenir cette pollution et la réduire au minimum, il faut alerter les consciences. L'association tente donc de communiquer autour d'une utilisation moindre du plastique : son propos n'est pas d'appeler à supprimer le plastique qui reste un matériau très utile notamment dans le domaine médical. Son propos est simplement de donner de l'information pour inciter les populations à utiliser d'autres matériaux que le plastique quand cela est possible. Elle communique ainsi beaucoup sur les réseaux sociaux ou plusieurs milliers de personnes dans le monde suivent ses comptes et ses publications. Sur **INSTAGRAM** l'association fait environ 1 publication tous les 4 jours. Sur FACEBOOK 1 publication tous les 3 jours. Ainsi et grâce à ces réseaux sociaux, l'association a pu rentrer en contact avec des personnes dans le monde entier et aussi échanger de précieuses informations. En plus de ces actions régulières de communication sur les réseaux, l'association est présente assez régulièrement dans les colonnes du **Dauphiné libéré**, (22 articles), sur les plateaux de **Télé Grenoble**, (3 passages), ou sur les ondes **France Bleue Isere** et **France Bleue Savoie**.

Elle dispose d'un LOGO conçu par l'artiste eybinois : Pierre Pellégrini, membre lui-même de l'association.

Dorénavant et en plus de ces actions, l'association souhaiterait être présente dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la pollution plastique. Elle dispose pour cela de sachets dits « pédagogiques » pour illustrer concrètement cette pollution plastique.

2. **LES ACTIONS "AVAL" de l'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES :**

L'association J'M'ATTAQUE AU STOCK DE DECHETS PLASTIQUES **est avant tout une association "de terrain". En effet, ce sont plus de 50 opérations collectives de ramassage de déchets plastiques** que l'association a organisé en France et en Afrique où elle compte plusieurs antennes au Sénégal, au Togo, en Cote d'Ivoire, en république du Congo et en Guinée Conakry. Deux de ces opérations de ramassages ont d'ailleurs été réalisées sur le territoire communal de Bresson en partenariat avec la ville : en octobre 2021 et en juin 2022.

Vue la cause qu'elle défend, l'association **a rapidement été reconnue d'intérêt général** par l'administration française. A ce titre les DONS des entreprises et des particuliers sont déductibles à hauteur de 66 % de leurs montants. Ainsi plusieurs entreprises ont soutenu l'association : **DMD FRANCE située à Chatonnay (69)**, pour les tenues et chaussures de sécurité, **VINAY MATERIEL (38)** pour les sacs et gants de protection, **POINT P** de Bresson, **D3S** à Chambéry pour les gants de sécurité, mais aussi l'entreprise **VALENTE GRUES** située à Belley (01) et **STOCK 38** situé à Saint Quentin Sur Isère.

Depuis 2020 l'association **a extrait entre 80 et 100 tonnes de déchets des milieux naturels.** Les opérations de ramassage collectif ont toujours lieu en milieu extra-urbain, car le but de l'association n'est pas de se substituer aux services de propretés urbaines des communes ou de la METRO. Ses adhérents au nombre d'environ 150 viennent de la France entière dont une bonne partie de la région grenobloise : Grenoble, Bresson, Echirolles, Vif, Saint Georges de Commiers, Eybens.

Toute personne peut, bien sûr, adhérer et / ou participer aux opérations collectives de ramassages de déchets plastiques. Depuis novembre dernier et à l'initiative du Bressonnais Pierre Laurent, l'association est présente sur la plateforme AYALA qui permet à des salariés de participer en semaine à des actions citoyennes. Ainsi une opération a été réalisée en décembre dernier avec les salariés de l'entreprise **CRITEO** d'Échirolles.

Enfin l'association vient de s'inscrire à la pépinière "EVE" sur le campus universitaire et va organiser **un concert avec le groupe sénégalais : "les frères Guissé", le mercredi 05 avril 2023 à 20h00 à la salle EVE sur le campus universitaire.** Les gains obtenus seront envoyés aux antennes africaines qui ont un crucial besoin de financement pour leurs opérations de ramassage collectif de déchets plastiques.

Plusieurs ramassages sont encore prévus dans les semaines et les mois à venir.

Renseignements au **06 81 63 10 60**

Raoul URRRU,
Le Président de l'Association

Le marché de Noël du Sou

Le vendredi 9 Décembre, le Sou des Écoles a tenu un stand pendant le marché de Noël. Les enfants de l'école, accompagnés des enseignants et du service périscolaire ont fabriqués de nombreuses décorations comme de belles couronnes mais aussi de beaux petits objets d'ornements. L' équipe épaulée de nombreux bénévoles à pu proposer des crêpes, des galettes de sarrasin, du vin chaud ainsi que de la bière de Noël pour le plus grand bonheur des petits et des grands !

Les enfants accompagnés de l'association Bres'song nous ont offert un beau récital musical. Ce fut une belle soirée chaleureuse et pleine de partage au profit des enfants de l'école Sous Georges

sou.bresson@gmail.com

www.facebook.com/soudesecolesbresson

Le Spiridon Club Dauphinois

Déjà un an que le Spiridon Club Dauphinois est venu se greffer à la vie associative de Bresson.

Une belle réussite pour l'ensemble des adhérents qui ont su profiter des paysages de nos forêts voisines lors des entraînements du mercredi, mais aussi des infrastructures offertes par la commune pour nos réunions.

Dès le mois de septembre 2021, nous avons entamé une saison avec des étoiles plein les yeux pour Marie-Cécile Lerat qui a fini 1ère féminine sur l'Ultra Trail du Vercors (65 km) en , et 2ème sur la Skyrace des Matheysins (42 km et D+ 2800m) il faut bien avouer qu'elle reste notre championne toutes catégories. Puis, nos anciens qui savent se hisser sur chaque podium dans leur catégorie et que nous devons suivre lors des entraînements, mais ils restent gentils avec les petits nouveaux… ils les attendent au sommet.

Nous avons également participé à beaucoup de courses dans le département dont le Cross des châtaignes en tant que coureurs ou bien bénévoles, le Grenoble-Vizille, traditionnel rendez-vous pour nos adhérents, l'Ultra crazy cross (à Champagnier), l'UT4M (challenge 80 ou encore sur challenge 160), l'échappée belle, les enfants malades à saint Martin d'Hères…

De même, une belle participation lors de notre week-end trail annuel qui s'est déroulé aux Aravis, avec une douzaine de coureurs (21 km, 48 km et 65 km) qui nous a valu le prix du club le plus représenté.

Du côté organisation d'événement, le Trophée Renée Saby qui a eu lieu le samedi 27 août a accueilli 75 participants sur deux parcours, un de 5 km et de 12 km, pour lutter contre le cancer.

Pour nos passionnés du deux roues, un super WE dans les sommets du Pilat avec 170 km et 3 700 m de bosses, quelques douleurs pour certains mais surtout de bons moments tous ensemble…surtout le soir.

Hélas pas de marathon à l'étranger cette année, la crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser ce type de voyage.

Néanmoins, nos grands incontournables ont eu lieu : la descente au marché de Noël pour partager un vin chaud… le retour peut parfois être plus dur, le champagne à Champagnier pour fêter la nouvelle année ou encore la galette qui a eu lieu à la MDA de Bresson cette année, et bien évidemment, les longues sorties de préparation élaborées par nos anciens Louis et Bruno dont il nous faut quelques jours pour nous en remettre.

Nous pouvons donc conclure que pour une première année sur Bresson, elle fût bien remplie, et surtout bien réussie et nous en espérons encore bien d'autres ; peut-être avec de nouveaux adhérents bressonnais, alors n'attendez plus, attrapez vos baskets et rejoignez-nous pour partager de bons moments sportifs… et festifs surtout !!!

"La perf d'accord, la fête d'abord !!!"

Nos trois entraînements dans la semaine :

- **Lundi 18h30 à 20h** : stade Bachelard à Grenoble pour du fractionné
- **1er Lundi de chaque mois**, rdv à Bresson pour une séance de côtes
- **Mercredi 18h30 à 20h** : rdv au parking des pompiers d'Eybens
- **Samedi matin, rdv 9h** (pour 2 à 3h) autour de l'agglomération ou dans nos sublimes massifs

Le spiridon dauphinois.

www.spiridondauphinois.fr
spiridon38.dauphinois@gmail.com

Le patrimoine de *Bresson*

Commission patrimoine

Mais qu'est-ce que le groupe Patrimoine ?

Le village de Bresson possède un patrimoine qui témoigne de son histoire et de celle de notre pays. Un groupe de travail, composé d'habitants et d'élus fonctionne activement depuis 2021.

Joëlle, Lucile, Marie, Patrick et Hélène se retrouvent presque une fois par mois et œuvrent ensemble pour mieux connaître l'histoire du village, ses éléments patrimoniaux et pour les mettre en valeur.

Dans un premier temps, le groupe a décidé de se "plonger" littéralement dans les archives du village. Plusieurs séances de lectures, de tris, de recensements ont permis d'avoir une idée de la valeur historique des documents qui sont conservés dans les archives de la Mairie.

Ensuite, durant cette année 2022, un partenariat avec l'Association GRAPHE a été entrepris et il a permis de proposer une première animation pour les journées du patrimoine et une participation du groupe au colloque sur la voie romaine qui a eu lieu en Novembre.

En même temps, le groupe a effectué des recherches sur le Château Mottet, actuelle Mairie, qui ont donné lieu à l'écriture d'un article dans le journal de Bresson, repris prochainement dans le magazine GRAPHE.

Pour 2023, plusieurs projets sont en route :

- Les recherches vont continuer. Toujours dans les archives de la mairie, mais également aux archives départementales, ainsi qu'aux archives de l'évêché.
- Le groupe souhaite proposer régulièrement, au fil de ses recherches (et de ses trouvailles) des articles sur les éléments patrimoniaux du village à l'instar de l'article sur l'Eglise dans cette édition.
- Puis, au fil de l'année, seront érigés, auprès des monuments bressonnais petits et grands des panneaux explicatifs reprenant leurs principales caractéristiques historiques. L'objectif est de proposer une mise en avant de notre village pour les promeneurs. Ouvrez les yeux !
- Enfin, sur le terrain, notre groupe souhaite lancer une campagne de nettoyage des croix du village.

C'est un programme chargé que propose ce groupe de bénévoles engagés. Merci Joëlle, Lucile, Patrick, Marie et Hélène.

Portrait des participants au groupe de travail :

Lucile TRANCHAND : Résidant à Bresson depuis 38 ans, je participe aux activités proposées dans la commune comme la bibliothèque, la gymnastique, la chorale, l'art floral et quelques activités bénévoles dans diverses associations grenobloises.

Très intéressée par l'histoire et le patrimoine, faire partie du groupe patrimoine est pour moi une belle occasion pour mieux connaitre l'histoire de notre commune dans une ambiance très cordiale.

Marie MASSON : Je vis à Bresson depuis le 18 Septembre 1986. Aujourd'hui à la retraite, j'ai travaillé pendant 41 ans comme infirmière. Pourquoi le groupe patrimoine ? Parce que j'aime beaucoup l'équipe et que l'histoire du patrimoine m'intéresse beaucoup.

Joëlle BONNEFOI : Mariée, 2 enfants, 4 petits enfants.

Je suis arrivée à Bresson en 2019, véritable coup de cœur pour ce village, cadre de vie exceptionnel, si près du centre urbain et des montagnes.

J'ai travaillé au ministère de l'équipement puis une vingtaine d'année à l'aménagement du Domaine Universitaire de Grenoble, patrimoine des années 60 qui est répertorié comme un des plus beau campus de France.

A la retraite, j'ai souhaité connaitre et m'investir dans la commune où je vis.

J'ai intégré, entre autre, le groupe patrimoine qui travaille sur la mise en valeur de ce site préservé d'une urbanisation galopante tout en en faisant un lieu vivant et dynamique où il fait bon vivre.

Patrick GIRAUD-MOREL : Marié à Bresson en 1980 je suis aujourd'hui retraité. J'ai rejoint le groupe patrimoine par intérêt pour l'histoire en général et celle de Bresson, où nous possédons une maison, en particulier.

Préservation du patrimoine bâti ordinaire

Grand'rue : maçonnerie apparente sur les façades

Le mot "patrimoine" peut signifier un objet matériel ou immatériel. Cet objet a une valeur particulière et nous souhaitons le transmettre aux générations futures. En parlant du patrimoine bâti, **à Bresson, nous distinguons le patrimoine bâti ordinaire**. Cette notion signifie, selon Vincent Farges, "l'ensemble des immeubles anciens à usage d'habitation ainsi que des édifices publics, caractérisés par une architecture modeste mais constitutifs dans leur ordonnancement d'une forte valeur esthétique, historique et patrimoniale".[1] (Farges, 2016)

Ce patrimoine est largement présent dans le village ancien de Bresson : les anciennes maisons et les granges, les fours banals, les lavoirs et les murs en galet du Drac. Ce patrimoine est un élément majeur dans le tissu urbain du village. Les maisons, les granges et les murs, les fours et les lavoirs sont souvent implantés en limite des parcelles et composent le front bâti des rues. Certains sont placés en retrait, ce qui crée un jeu de volumes dans l'espace public. On note une diversité du traitement des façades : la maçonnerie apparente ou enduite ; les éléments végétaux qui débordent les grillages des clôtures, les murs et décorent les façades ; les tirants et les éléments constructifs en bois. **Cette diversité architecturale apporte de la qualité à l'espace public et le rend attractif. Ce tissu est à l'échelle humaine, c'est un espace vécu, mais à la fois très fragile : il nécessite un entretien particulier adapté, notamment les anciens murs en pierres.**

Le savoir-faire de ces murs est lié aux matériaux spécifiques. A Bresson, ils sont réalisés en maçonnerie de galets qui ont été souvent trouvés localement. Leurs origines sont liées notamment aux glaciers qui couvraient la vallée grenobloise et aussi aux galais fluviaux (galais du Drac). Les galets ont été utilisés comme matériau de construction depuis l'Antiquité, puis abandonnés au milieu du XXème siècle. Ils étaient encore employés à Bresson pour construire au début du siècle dernier (un bâtiment porte la date de 1918).

A éviter : Du ciment sur un mur en galet du Drac qui nécessite les travaux de rénovation

Ce matériau était gratuit et local, son utilisation était par contre fastidieuse : un savoir-faire de maçon était nécessaire. Les plus gros galets étaient disposés dans le sol en guise de fondation, ensuite les murs étaient montés en liant les galets par un mortier de chaux. Le parement est dit "à pierres vues" quand les galets sont apparents, c'était la pratique pour les dépendances. Par contre les habitations étaient protégées par un enduit à la chaux dont la couleur dépendait du sable utilisé.

Plus tard, lors de rénovations, l'enduit a été quelquefois retiré afin de faire apparaître les galets pour des raisons esthétiques. **Cette maçonnerie a beaucoup d'avantages**.

Un de ces premiers **c'est évidemment leur esthétique**, ce sont eux qui participent au paysage du village ancien. Un autre avantage est leur origine totalement naturelle : si malheureusement ils tombent, il ne restera qu'un tas de galets et de sable quelques années après, **pas de pollution** ! Les maisons et les granges en pierres ont **des qualités énergétiques, mais sont peu résistants à l'humidité**. "Le bâtiment ancien agit comme un système dont les murs conçus principalement en matériaux naturels (terre, pierre, bois, chaux,...) se chargent d'humidité durant les périodes pluvieuses et s'assèchent lors des périodes chaudes. L'humidité ainsi libérée par les murs lors des périodes estivales améliore le niveau des températures observé et favorise ainsi le confort d'été"[2] (Ecolasse, 2023). Les pierres liées par le mortier de chaux composent les murs qui "respirent" : un enduit non-adapté peut causer les remontées capillaires de l'humidité, comme c'est le cas des façades de l'église Saint-Sulpice, à Bresson. Une vision globale est nécessaire pour la rénovation de ce bâti : les enduits étanches peuvent aggraver les remontés d'humidité : elle sera "piégée" dans le mur et montera encore plus haut. **Choisir un enduit est une affaire de spécialiste, l'idéal étant l'enduit sable /chaux et d'éviter absolument les peintures modernes à base de résines ou d'acrylique.**

Autre particularité de ces murs est le besoin en entretien dès les premiers signes : un galet qui se déchausse ou des joints qui s'érodent, il faut réparer. Et là aussi, **il faut respecter le matériau et ne pas utiliser le ciment qui est à proscrire avec les maçonneries traditionnelles pour éviter les désordres**. De plus, le ciment ou les moellons de couleur grise détruisent l'harmonie esthétique de ces murs.

Dans tous les cas, si vous envisagez de réaliser des travaux sur vos murs anciens d'habitation ou de clôture, **déposez une Déclaration Préalable des travaux en mairie, le service urbanisme vous apportera les conseils utiles pour vous aider à préserver et transmettre ce patrimoine**.

Pascale BEGIC et
Anastasia KHRAMOVA

[1] Vincent Farges. La valorisation du patrimoine bâti ordinaire lors d'opérations d'amélioration de l'habitat. Droit. 2016. ffdumas-01402854f

[2] Fabien Ecolasse, Focus sur la réhabilitation énergétique des bâtiments anciens : un MOOC du Centre de Ressources sur la Réhabilitation Responsable du Bâti Ancien, Cerema, 2023. https://www.cerema.fr/fr/actualites/focus-rehabilitation-energetique-batiments-anciens-mooc-du

Historique de l'église de Bresson

L'église de Bresson est sans conteste l'une des plus anciennes constructions de la commune.

On ne connait pas la date exacte de sa construction, mais on trouve la première trace écrite de **son existence au 11ème siècle**. Elle est en effet mentionnée dans les cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits "cartulaires de Saint Hugues" qui recensent les possessions du Chapitre de l'église Notre Dame de Grenoble.

Lorsqu'il arrive à Grenoble, en 1081, pour prendre possession de son diocèse, Hugues de Châteauneuf découvre une situation pitoyable, après la période des invasions et la grande désorganisation qui a suivi dans toute la région des Alpes. Son épiscopat sera marqué par une reprise en main des biens usurpés par d'autres et l'édification de nombreuses églises et chapelles.

Le deuxième des 3 cartulaires, qui recense 129 chartes datées de 1057 à 1109, mentionne ainsi : "Ecclésia sancti Sulpicii de Bressone est de patronatu dicti capituli ecclesia Gracianopolitane". Bresson est donc à cette époque déjà constituée en une "paroisse". Elle a une "église" sous le vocable de "Saint Sulpice". Il est fait état de plusieurs chapelles dont la "capella sancti Jacobi de Eschirolles" et d'une cure.

L'église elle-même est **un bâtiment simple, de style roman, plein de charme**. Le chœur est "en cul de four" avec une voute d'ogive.

Au-dessus de **la porte d'entrée principale** de l'église, et sur les portes latérales, figure bien en vue **la croix pâtée des templiers**, signe sans doute que cet ordre militaire et religieux créé en 1199 après la première croisade pour délivrer le tombeau du Christ et sécuriser les pèlerinages vers Jérusalem, a contribué à son édification. Le maitre de l'ouvrage pourrait avoir été la puissante famille seigneuriale des Briançon qui à cette époque domine, entre autres possessions, tout le coteau boisé compris entre Gières et Varces.

C'est à **la porte de l'église que les habitants du lieu se réunirent pendant des siècles**, 2 ou 3 fois par an, après la messe dominicale, pour traiter des affaires de la "communauté".Les visites épiscopales effectuées par les Évêques de Grenoble, et dont les comptes rendus détaillés sont classés aux archives départementales, nous permettent de mieux connaitre le bâtiment lui-même.

En 1685, l'église n'a "ni sacristie, ni clocher" ; mais en 1696 il est noté que Monseigneur Le Camus visite l'église "et la sacristie".

L'église est située "dans le village de Bresson"... "bâtie en maçonnerie, lambrissée, pavée en planches, couverte en tuiles". Elle a "environ huit toises de longueur sur trois et demie de largeur". Le clocher, maintenant décrit, "est en maçonnerie le tout bâti à neuf ; **il y a deux cloches dont l'une pèse environ trois quintaux et l'autre deux**". Il est "en forme de petite tour carrée finissant en flèche et couverte d'ardoises".

La paroisse comprend alors 34 maisons "distribuées en plusieurs hameaux dont les principaux sont Bresson et les Louvarots". Elle compte en 1693 "290 communiants y compris les habitants d'Echirolles". La cure est "à la nomination de Messieurs du chapitre de la cathédrale". Le "Sieur curé" dispose pour subvenir à ses besoins "du produit d'un pré de dix cartelées, d'une terre à hautins de trois sesterées, d'un bois qui lui fournit son chauffage". En outre, "Le décimateur lui donne annuellement six sétiers froment, six sétiers cosséal, six charges de vin". C'est "le chapitre de notre Église Cathédrale qui perçoit la dime dans toute l'étendue de la paroisse" qui englobe Échirolles.

Le **dossier :** Le patrimoine de Bresson

A l'intérieur, **le chœur est "en partie vouté et en partie lambrissé, séparé de la nef par une balustre en bois noyer"**. En 1732 l'église est décrite "pavées de pierres quarrées, qu'elle est bien vitrée et qu'elle est sous le vocable de St Sulpice évêque de Bourges". Elle possède sur l'autel "fait à la romaine... orné en dorure et peinture" et "tout neuf"... "un reliquaire contenant des reliques de St Sulpice".

En 1767 il est fait mention d'une **"chaire à prêcher en bois noyer au milieu de la nef"**. Le cimetière est noté "tout autour de l'église".

Le chœur

La chaire à prêcher

(Plan joint à la note envoyée au Préfet de l'Isère la 18 septembre 1895 sur la revendication de propriété de la chapelle latérale nord de l'église)

Au 19è siècle, Echirolles dont les chapelles de St Jacques et de la Commanderie étaient desservies jusqu'alors par le curé de Bresson, **est érigée en une paroisse autonome** et le cimetière est déplacé et agrandi.

L'église est dotée de tableaux, comme celui de la "fuite en en Égypte", et de **vitraux** qui portent les armes de leurs donateurs: Exemples : **Vitrail de Saint Sulpice**, son saint patron, et celui représentant le Christ confiant à Saint Pierre les clés de son Église.

Vitrail de Saint Sulpice

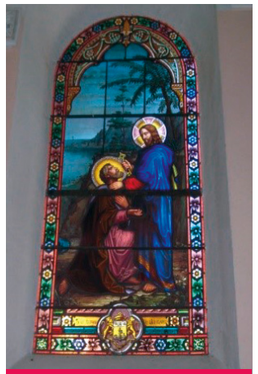

Vitrail représentant le Christ confiant à Saint Pierre les clés de son Église

Ces murs très anciens accueillent toujours baptêmes, mariages et enterrements.

Bresson a rejoint Eybens, Poisat et St Marc de Grenoble pour constituer ensemble de nos jours la paroisse de **la "Sainte Trinité"**. Une **messe** est célébrée dans l'église **chaque trimestre**. **Des concerts y sont donnés et les cloches continuent de sonner les heures aux bressonnais**.

Le bénitier en pierre

Sur la route de nos ancêtres les romains !

220 personnes réunies à l'Odyssée D'Eybens pour mieux connaître la voie romaine qui traversait notre territoire il y a deux-mille ans, c'est le tour de force réussi par les historiens bénévoles de Bresson, Eybens et Échirolles le 15 novembre dernier.

Huit conférenciers, dont deux archéologues professionnels, ont animé une journée consacrée au patrimoine historique de notre canton et au-delà. En effet, au tout début de l'ère chrétienne, Auguste fait construire dans tout l'empire romain un formidable réseau de voies de communication. Dont la plus importante pour relier la Gaule à l'Italie en franchissant les Alpes, la voie dite "de l'Oisans".

Un ouvrage colossal de 309 km reliant Vienne, la capitale des gaulois Allobroges, à Turin et Milan. Un axe majeur pour la politique et l'économie romaines, qui passait par Cularo (Grenoble) et filait vers la vallée de la Romanche via le coteau de Bresson et le plateau de Jarrie.

Nombreux sont les promeneurs, de notre commune et d'ailleurs, que le lieu-dit "voie romaine" interpelle. C'est là en effet que passait cette route, en partie pavée, dont quelques dalles existaient encore au début du 19ème siècle dans les bois de Bresson. Plusieurs historiens en ont d'ailleurs porté témoignage.

Cette journée d'histoire, organisée par le GRAPHE, l'association du patrimoine qui regroupe les trois communes du canton, a connu un succès mérité. De nombreux bressonnais ont assisté à ce colloque et ont pu parfaire leurs connaissances à ce sujet. Surpris aussi d'apprendre que l'0ratoire, situé à l'orée de notre commune en venant d'Échirolles, était sans doute il y a deux mille ans un poste d'observation de la vallée du Drac et le lieu d'implantation d'une borne romaine !

Les membres du groupe patrimoine de la commune ont contribué au succès de ce colloque en proposant leurs services dans l'équipe d'organisation. Merci Marie, Joëlle et Lucile. Grâce au partenariat des bénévoles des trois communes du canton, nous souhaitons pouvoir proposer à nouveau chaque année aux habitants de Bresson des animations culturelles de qualité, liées à l'histoire et au patrimoine.

Les sources à Bresson

En 2023, Bresson est une commune de l'agglomération grenobloise qui a réussi à rester rurale, malgré une puissante urbanisation dans ses alentours. La préservation de cet environnement est en partie dû à ses infrastructures artisanales, comme les fours à pain, mais également à ses sources. La commune en possède deux. La première est appelée "source de la rue de la source". Elle débute à l'intersection entre la rue de la source et la Grand'Rue et alimente le bassin de la mairie. Elle était autrefois sur le chemin vicinal n°1 vis-à-vis de la maison Borel. La seconde, nommée "source Lacroix", démarre au-dessus du lavoir, puis descend alimenter le bassin de la Grand 'Rue. Elle appartenait autrefois à la famille Lacroix, mais est aujourd'hui divisée entre trois propriétaires, dont la commune, depuis le 29 avril 1874. D'après des recherches, il est probable que ces deux sources viennent du massif du Vercors, en raison de leur très forte dose de calcaire. "Le problème de cette eau, c'est qu'elle est tellement calcaire, qu'elle est ingérable." explique Yves Stucki, responsable des services techniques de la commune, "Toutes les entreprises que l'on avait fait venir ont échouées. [...] Une fois les eaux de Grenoble sont venues avec un système qui utilisait la puissance de l'eau afin d'enlever le calcaire, mais peu de temps après, l'appareil s'est retrouvé noyé dedans. " Environ 2 millimètres de calcaire se déposent chaque année dans les tuyaux. Yves doit alors les nettoyer régulièrement et bouger au moins deux fois par an les vannes pour éviter qu'elles ne se bouchent et ne causent des inondations.

D'après l'historique de la source Lacroix, les deux sources de Bresson sont au service de la commune depuis 1874. En effet, le 25 juin 1871, le Président du Conseil Municipal de Bresson, Alfred Lacroix, a proposé d'établir des fontaines fluentes, des bassins et des abreuvoirs dans la commune. Ainsi le tiers de la source Lacroix revint à la mairie, avec la seule condition d'interdire les fouilles sur les chemins de Vers-le-Bois et Mont Jayet, car cela pourrait nuire ou arrêter le cours des eaux sales, rejetées par deux fontaines construites aux frais de la commune à l'issue de la galerie des frères Lacroix, et de la maison Borel.

Après de nombreuses modifications et de longues procédures, **le 29 avril 1874, M. le préfet a autorisé la commune de Bresson à recevoir gratuitement de M. Louis Lacroix (maire) la moitié de ses eaux ainsi que l'emplacement d'une fontaine.** En échange, elle a livré à la famille Lacroix les égouts des deux fontaines publiques, du lavoir et de l'abreuvoir. Il est interdit de procéder à des fouilles sur les chemins publiques de Vers-le-Bois et de Mont Jayet. En revanche, la commune a le droit, en cas de disparition des eaux, d'effectuer des travaux, sur tous les terrains libres de fouille, si elle le juge nécessaire.

A cette époque, cela permettait aux bressonnais d'avoir enfin accès à l'eau propre, pour les bestiaux et les tâches ménagères. Beaucoup affirment que les sources ont attirées la vie à Bresson. De nos jours, elles ont un intérêt esthétique et contribuent au charme du village.

Agathe MARGUERITTE

Interview de M. Argoud

réalisée par Agathe Margueritte

Pour compléter notre article sur les sources à Bresson, nous avons interrogé Monsieur Maurice ARGOUD, un bressonnais qui a pu vivre l'installation de l'eau courante à Bresson.

Avez-vous vécu à Bresson sans eau courante ?

Non, je n'ai jamais vécu sans eau courante chez moi, car la ferme où habitaient mes parents était alimentée en eau potable par une source privée. Il s'agissait de celle rue de la source, servant aussi au château Motet, qui est actuellement la mairie. Nous avions de l'eau à volonté, contrairement aux autres habitants.

Mais alors, comment les autres bressonnais accédaient-t-ils à l'eau potable ?

Il y avait de nombreux points d'eau dans la commune, qui étaient tous alimentés par une source. La source du château versait de l'eau potable dans une fontaine se trouvant dans la Grand rue, là ou est actuellement la boite aux lettres. Il y avait également le lavoir qui était alimenté par la source Lacroix. D'autres points d'eau étaient disponibles pour les habitants. Cependant, elle n'était pas contrôlée, et les robinets étaient dotés d'écriteaux où étaient inscrit : "Eau non-potable". Les bressonnais prenaient donc l'eau aux fontaines et la faisaient bouillir puis refroidir afin de la rendre buvable. J'ai connu une personne, Denise, qui allait à l'école avec un pot-au-lait. Elle le déposait à la ferme MOLLARD, avant d'aller à l'école (qui se situait au dessus de l'église). En rentrant, elle reprenait sont pot rempli pour le donner à sa famille.

L'eau du lavoir servait-elle uniquement aux tâches ménagères ?

Le lavoir servait également à laver le linge, et à abreuver les animaux. A l'époque, il y avait des petites propriétés agricoles à Bresson. Les fermiers allaient faire paître les vaches, et tous les soirs, en rentrant à la ferme, elles allaient boire au lavoir.

Si l'on s'enfonce dans la source Lacroix, nous pouvons observer un long tunnel carré taillé dans la roche, en connaissez-vous l'origine ?

Ma belle-mère qui était de la famille Lacroix m'a raconté que les propriétaires avaient sollicités un sourcier d'Aix-en-Provence. Avec un baguette, il avait prospecté au fond de leur clos et leur avait conseillé de creuser là. Les travaux ont commencés en 1871, au dessus du lavoir et se sont enfoncés dans la montagne sur plusieurs dizaines de mètres. Un jour mon beau-frère et un de ses amis sont allés par curiosité dans le tunnel, mais ils ont du rebrousser chemin car cela devenait dangereux. Dans sa jeunesse, ma belle-mère avait vu les wagonnets et les rails du chantier, avant qu'ils soient retirés.

Comment l'eau courante est-elle arrivée à Bresson ?

En 1938, le mari de l'institutrice, Mr Jean DIDIER, avec l'aide de la commune, avait trouvé une source d'eau potable. Ils avaient trouvés un quartage sur le territoire de Haute Jarrie, et avaient entamés des travaux colossaux pour importer l'eau potable à Bresson. A l'époque les engins n'existaient pas, et les ouvriers creusaient à la pelle et à la pioche. J'ai pu les observer travailler, il y avait des italiens, des nord-africains et beaucoup d'algériens. Imaginez le travail ! L'eau arrivait de Haute Jarrie, longeait le golf, puis coulait le long du château de Montavie. La conduite principale descendait le long de la rue de la République, tournait rue de la Liberté, jusqu'au restaurant Chavant pour finir en bas du village. Il y avait un gros débit. J'ai pu observer la dépose des tuyaux, et la façon dont ils les raccordaient et les soudaient, avec du plomb fondu. Depuis, la conduite d'eau à été refaite à plusieurs reprises, dont une fois en 1984, à cause d'un amas de calcaire.

Le tunnel d'où provient la source Lacroix s'étend sur plusieurs dizaines de mètres

La vie **scolaire**

Jeux cours école

Deux nouveaux jeux thermocollés et colorés ont été posés dans la cour de l'école pendant les vacances de Noël.

À la fois ludiques et pédagogiques, ils ont permis aux enfants de découvrir leur cour de récréation sous un nouveau jour !

Ces deux nouveaux tracés permettent de diversifier dans la cour de récréation les activités proposées aux enfants mais aussi d'offrir de nouveaux outils pédagogiques pour tous les niveaux. Avec une marelle fleurie côté élémentaire et le jeu « imite moi » côté maternelle, les enfants s'amusent et développent leur motricité.

La fibre artistique !

Claudine, animatrice périscolaire mais aussi passionnée de décoration, émerveille les enfants à chaque fête. Après une cantine effrayante remplie de toile d'araignée et de fantômes à l'occasion d'halloween, c'est une salle scintillante que les enfants ont découvert lors du repas de Noël.

À bresson à l'école sous Georges, les enfants développent leur fibre artistique et ça c'est grâce à Catherine, Atsem, et à Claudine, Marinette et Michèle, animatrices du périscolaire.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se dérouleront à partir du 20 février 2023.

Elles concernent :

- Les **enfants nés en 2020** et qui vont rentrer en petite section de maternelle. Pour rappel, l'école est dorénavant obligatoire à partir de 3 ans
- Tous les **nouveaux arrivants** sur la commune.

Les enfants de grande section qui vont passer au CP n'ont aucune démarche à réaliser en mairie.

Pour inscrire un enfant, un dossier est à compléter et déposer en mairie.

Il est téléchargeable sur le site internet :

www.village-bresson.fr

ou sur demande par mail : **scolaire@village-bresson.fr**

Une fois l'inscription administrative effectuée, les familles seront orientées vers M. PATTIER, Directeur leur école pour une prise de rendez-vous.

Action **sociale**

Analyse des Besoins Sociaux : bilan

Pour rappel, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est une obligation légale, mais c'est surtout un outil d'aide à la décision et à l'orientation pour le social. L'ABS consiste à réaliser un diagnostic socio-démographique sur l'ensemble de la population du territoire et à identifier ses besoins et ses attentes.

Aussi, **la Municipalité remercie les 129 foyers** qui ont pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Lors de l'analyse, il a été constaté que les répondants étaient majoritairement âgés de plus de 36 ans et par conséquent, il n'a pas été recueilli d'avis de la jeunesse, mais nous pouvons croire que les parents des jeunes ont répondu à leur place, en considérant leur opinion. Par ailleurs, chaque tranche d'âge n'ayant pas répondu à hauteur de leur représentation dans le village, les données contiennent donc un certain biais dû à l'âge, causant une surreprésentation de seniors. Quant aux catégories socio-professionnelles des répondants, ceux-ci ont répondu dans une proportion qui correspond aux données de l'INSEE, c'est-à-dire que le profil des répondants semble représentatif de la situation de la majorité des Bressonnais.

De ce questionnaire ont découlés **de nombreux souhaits de la part des habitants** tels que : améliorer la circulation des piétons, protéger l'environnement, repenser l'offre des transports mais aussi développer une aire de jeu pour les enfants, lutter contre l'isolement, etc…

Aussi avec cette analyse précise, la Municipalité réfléchit dès aujourd'hui à mettre en place de nouveaux projets répondant aux attentes des Bressonnais !

Déjeuner des séniors

Le déjeuner de Noël des séniors ou plutôt des + de 65 ans a eu lieu, aussi la commission sénior a été rebaptisé repas des ainés. Les habitants et élus de la commission générations (anciennement seniors) étaient présents : José STEVANT, Veronique PEROTTINO fraichement nommés ambassadeurs de cette commission, Stéphanie DEL VENTO adjointe aux affaires sociales et Guillaume HERNANDEZ (seul absent mais non moins actif Emmanuel TIERTANT). La salle chaleureusement décorée aux couleurs de noël a accueilli dès midi les 72 participants à ce déjeuner à la Maison des associations.

Un artiste musicien de cabaret ainsi qu'un magicien sont venus animer ce déjeuner, à l'issue du repas les invités ont dansé et chacun est rentré chez soi en se donnant rendez-vous l'année prochaine.

Pour ceux qui n'avaient pu se rendre disponibles pour participer un coffret de chocolat et une bouteille de champagne étaient offert par la commune.

Une après-midi pleine de magie… : Noël des enfants de l'école

Les trois classes de l'école Sous Georges de Bresson ont été invitées par la mairie à participer à une après-midi pleine de magie de Noël à la maison des associations.

Le magicien nommé Valentin les a ravi de ses tours de passe-passe auxquels les élèves étaient invités à participer. Baguette magique, disparition d'objets… tous les ingrédients pour plonger les enfants dans le monde de l'illusion. Après toutes ces émotions, les festivités se sont poursuivies autour d'un goûter où chocolats chauds, biscuits et mandarines ont régalé les petits estomacs.

L'après-midi s'est terminée par la visite du père et de la mère Noël venus distribuer sourires, sucettes en chocolat et sucres d'orge. Après avoir remercié Marie et Catherine de les avoir accompagnés durant cette belle après-midi, les enfants sont repartis à l'école pour une bataille de boules de neige !

PRÊT GRATUIT DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Un dispositif de **prêt gratuit de vélos électriques** aux habitants de Bresson sera proposé le **vendredi 21 avril 2023 à 18h00 sur le parking de la mairie**.

Sur inscription, sur le site veloplus-m.fr, 10 habitants maximum se verront prêtés un vélo électrique, gratuitement, pendant un mois. Le jour J, l'agent Mvélo+ délivre les vélos et propose une formation autour de l'utilisation d'un VAE. A la fin de la période, l'agent vient récupérer le matériel, recueillir les ressentis des utilisateurs et les orienter sur un futur achat de vélo ou sur une location.

A noter que depuis le 1er août, la grille tarifaire Mvélo+ a évolué, permettant de rendre plus accessible la location d'un vélo électrique. Le prix de l'abonnement d'un vélo classique est également réduit pour les usagers justifiant d'un tarif solidaire.

Plus d'informations : https://www.veloplus-m.fr/

LE SERVICE MVÉLO+ ÉVOLUE !

Le service Mvélo+ propose aujourd'hui plus de 9 000 vélos à la location et 2 000 places de consignes sécurisées, mais aussi toute une offre d'animations gratuites dédiées au vélo sur le territoire de la Métropole et du Grésivaudan : cours d'apprentissage et remise en selle, escape game, marquage, petits déjeuners en consignes… destinées aux particuliers, aux entreprises, aux communes ou encore aux écoles.

Depuis la rentrée de septembre 2022, vous pouvez retrouver le service Mvélo+ dans l'une des 4 agences permanentes mais aussi dans les agences mobiles notamment sur Échirolles (Place des cinq Fontaines – Mairie)

Dates et horaires : un vendredi sur deux de 12h à 19h à compter du 13/01/2023 (semaines paires)

Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
10 mars 24 mars	7 avril 21 avril	5 mai 19 mai	2 juin 16 juin 30 juin	28 juillet	11 août 25 août

Changement horaires collecte

Depuis le 1er janvier 2015, la Communauté d'Agglomération a pris le statut de Métropole et par conséquent détient la compétence Gestion des déchets ménagers et assimilés.

Pour Bresson, les déchets recyclés du type petits emballages, papier, verres sont à déposer aux différents points d'apports volontaires de la commune.

Pour les déchets ménagers, le bac gris est collecté en porte à porte tous les mercredis.

À partir du 03 avril 2023, les horaires de collecte vont changer comme suit :

- **Du 1er septembre au 30 juin : entre 9h et 16h**
- **Du 1er juillet au 31 août : entre 7h et 14h** (en cas de plan canicule déclenché par la préfecture, la collecte se déroulera entre 6h et 13h)

La collecte sera maintenue en cas de jours fériés sauf les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier.

Attention, n'oubliez pas de ranger votre bac, dans votre propriété, après la collecte afin de ne pas gêner la circulation des piétons.

Eau potable : Nouveaux contacts

Depuis le 1er janvier 2023, la régie de l'eau de Grenoble Alpes Métropole assure les interventions techniques sur le territoire de la commune.

› Problème techniques eau potable (fuites, pression, travaux, qualité de l'eau…) et souscription d'abonnement, résiliation, facturation :

Accueil téléphonique : **04.85.59.50.00**

Agence en ligne :
https//www.grenoblealpesmetropole.fr/218-eau-potable.htm

Accueil physique :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

- Dans les locaux du Centre Technique Municipal, 43 avenue du Maquis de l'Oisans, 38000 Le Pont de Claix
- Dans les locaux de la Mairie, 111 avenue Ambroise Croizat, 38400 St-Martin-D 'Hères

› Astreinte eau potable et assainissement (soir et week-end et uniquement en cas de nécessité pour une intervention urgente) :

Accueil téléphonique : **04.76.98.24.27**

COLLECTE DE TEXTILES

Grenoble-Alpes Métropole poursuit l'objectif de réduire les quantités de textiles encore présents dans les ordures ménagères. A cet effet, des opérations ponctuelles de collecte des textiles sont proposées depuis 2018 par la Métropole aux communes de son territoire, avec l'installation de conteneurs éphémères sur l'espace public durant 6 semaines.

La prochaine opération de collecte éphémère sur la commune, se déroulera au printemps, du 24 avril au 4 juin 2023.

Le bac sera positionné, Place des Tilleuls, dans l'alignement des autres bacs des PAV.

LE RÉSEAU TAG : GRATUIT POUR LES -11 ANS MERCREDI ET WEEK-END

Les enfants âgés de 5 à 10 ans peuvent désormais voyager gratuitement sur les réseaux M Tag et M TouGo tous les mercredis, samedis et dimanches (sous réserve d'avoir souscrit au préalable une carte Oura gratuite en agence de mobilité). Valable à partir du 1er jour du mois de la souscription, jusqu'à la veille des 11 ans de l'enfant. Une mesure proposée par le Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (SMMAG). Infos sur tag.fr

Expositions

Deux expositions sont en cours de préparation à la mairie pour le printemps.

L'association Art floral de l'Université Inter-Âges Du Dauphiné organisera du vendredi 31 mars au 02 avril une exposition sur le thème "Les fleurs fêtent leur carnaval".

Horaires de visites :

- Vendredi 31 mas de 15h à 19h
- Samedi 1er avril de 10h à 19h
- Dimanche 02 avril de 10h à 18h

Exposition photo

À partir du jeudi 27 avril, pendant les heures d'ouverture de la mairie, vous pourrez découvrir Bresson vu par deux photographes Bressonnais sur le thème "**Bresson, au fil des saisons**".

Photo M. FOEX

Photo M. LAURENT

Des places en crèche disponibles !

Soucieuse de votre bien-être, la commune de BRESSON vous permet de bénéficier d'une place en crèche dans la structure **Les Petits Chaperons Rouges à EYBENS**, située au 4 rue Roland Garros, 38320 EYBENS. **Accueil des enfants de 10 semaines à 4 ans**.

Vous avez le choix entre 3 rythmes d'accueil :

- Régulier : récurrence hebdomadaire
- Occasionnel : vacances scolaires ou mercredis
- D'urgence : nounou malade...

Informations en mairie

ADRESSAGE

Un colis jamais livré ou, plus grave, des secours qui arrivent trop tard... Ces situations peuvent être la conséquence de la mauvaise qualité de l'adressage sur une commune. C'est pour ces raisons que la commune, en partenariat avec La Poste, travaille actuellement sur l'adressage.

Après une phase d'audit, La Poste a signalé quelques problématiques sur certaines adresses, telles que défauts de numérotation (voies partiellement ou non numérotées), reprise de nomination (orthographe différente) ...

Aussi, chaque habitant concerné par un changement d'adresse recevra un courrier détaillant ce changement.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie.

BRESSON BIBLIOTHÈQUE

DE LA NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

Les bénévoles vous invitent à venir découvrir les nouveaux achats de livres ainsi que les périodiques qui sont disponibles à la bibliothèque, tels que : Secrets d'histoire, Dr Good, Que choisir, XXI...

ÉVÉNEMENTS !

En partenariat avec la **Compagnie ACOUR, la bibliothèque vous propose, vendredi 28 avril à18h00 à la MDA, une lecture à voix haute sur "39-45, Hommage aux femmes résistantes"**

"De très nombreuses femmes, épouses, mères de famille ou jeunes filles, réalisèrent des actes de résistance intérieure, à des niveaux différents, parfois en solidarité avec leurs époux, fils ou fiancés mais aussi en leur propre nom. Elles prirent des risques extrêmes qui dépassaient leur destin pour servir la Liberté de la France et jouèrent un grand rôle dans l'histoire de la résistance intérieure pendant la Seconde Guerre mondiale.

Avec : Thérèse Aymoz, Louise Cavagna, Catherine Gonzalve-Larnaudie, Virginie Guédon, Dominique Maurice, Roland Monon Durée : 1h15 Tout public à partir de 12 ans."

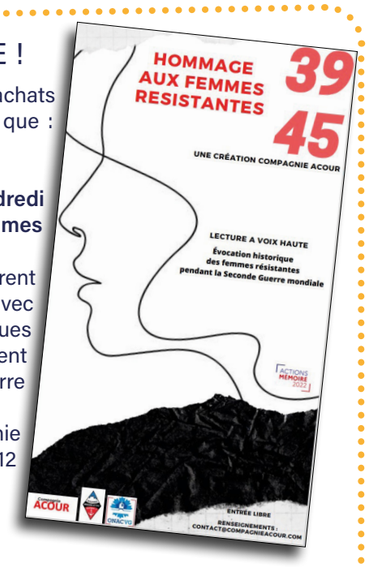

https://luciealbon.tumblr.com

En partenariat, avec la mairie et la médiathèque d'Eybens, **l'illustratrice Lucie ALBON** interviendra pour un atelier le **mercredi 07 juin, après-midi à la MDA**.

Toutes les informations : horaire, tranche d'âge, inscription... vous seront communiqués prochainement.

Nouveau sur la commune !

En ce début d'année, la Municipalité travaille actuellement sur la mise en place de nouvelles activités pour tout public.

Aussi, des ateliers auront lieu le **samedi matin de 10h à 12h** avec différents intervenants. Ces "**samedis créatifs**" seront destinés aux **jeunes Bressonnais de 6 à 18 ans**.

Les dates à retenir sont le **25 mars, 13 mai, 3 juin et 7 octobre 2023**.

Dimanche 16 avril, nous organiserons **une après-midi pour les personnes âgées autour de la mobilité** avec l'intervention des différents corps de métier et/ou institutions.

Jeudi 4 mai à 18h30, la Municipalité accueillera **les nouveaux arrivants** à Bresson.

Samedi 13 mai, en partenariat avec l'atelier des 3A, aura lieu "**de fleurs...en artistes**", il s'agira d'une foire aux fleurs et plantes avec différents artistes peintres dans le parc de la mairie.

Nous vous informerons prochainement du détail de chaque évènement.

DES SECONDES À LA DÉCOUVERTE DE LA POLITIQUE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre du module sur le pouvoir politique en Sciences Economiques et Sociales, les élèves de seconde du lycée Iser Bordier de Grenoble sont venus découvrir le quotidien du travail réalisé dans une petite commune. Le 12 janvier, ils ont passé la matinée à la mairie de Bresson où ils ont pu s'entretenir avec Audrey GUYOMARD, notre Maire, Nelly VISSERIAS, DGS et Yves STUCKY qui s'occupe de la gestion des services techniques.

Ils ont également visité les différents espaces de travail de la mairie et notamment l'atelier des services techniques.

Ils ont compris lors de cette matinée comment s'organise le travail dans notre commune, qui sont les acteurs de la politique de proximité et quel est leur rôle. Comment les décisions sont prises dans la commune et quelles sont les relations de chacun avec les institutions extérieures. Ce fut une visite édifiante à la suite de laquelle il leur a été demandé de construire chacun une carte mentale de l'organisation du travail réalisé dans notre mairie.

Hélène MARGUERITTE

Infos **diverses**

Décès

- Mme Claudine IZQUIERDO, décédée le 17 novembre 2022
- Mme Bertine BARI, décédée le 07 décembre 2022

Agenda

Les dates ci-dessous sont données sous réserve de modifications des restrictions sanitaires et de l'obtention des autorisations des autorités locales :

- 19/03/2023 : Thé dansant – Comité d'animation
- Du 29/03 au 02/04 : Exposition - Art Floral
- 01/04/2023 : Vente de pains – Comité d'animation
- À partir du 27/04/2023 : Exposition photos Mairie
- 28/04/2023 : Spectacle de lecture à haute voix Compagnie Acour – Bibliothèque
- 08/05/2023 : Cérémonie du 08 mai
- 14/05/2023 : Four en fête - Comité d'animation
- 07/06/2023 : Animation avec l'illustratrice Lucie Albon - Bibliothèque
- 24/06/2023 : Bal des Bressonnais - Comité d'animation
- 01/07/2023 : Kermesse – Sou des écoles

Urbanisme n°41

Du 05/10/2022 au 02/02/2023

Dossier	Parcelle concernée	Descriptif
DP	AC162	Agrandissement de fenêtres existantes
DP	AC10	Construction d'une piscine
DP	AD14	Création d'une extension
DP	AC 164	Pose de panneaux photovoltaïques
DP	AC65	Pose de panneaux photovoltaïques
DP	AC168	Déplacement d'un poteau et couverture d'une terrasse
DP	AC153	Remplacement de menuiseries
DP	AC101	Changement de toiture
DP	AC89	Remplacement de chiens assis par des fenêtres de toit

Informations pratiques

MAIRIE
11 Grand'Rue - 38320 BRESSON
Tél. 04 76 25 26 61 - Fax 04 76 25 35 55
mairie@village-bresson.fr
www.village-de-bresson.fr

Lundi 9h00 - 12h00 / 14h30 à 17h30
Mercredi 9h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 14h00 sans interruption

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
7 Grand'Rue
Tél. 04 76 03 15 94
bibliotheque@village-bresson.fr
https://bresson.bibenligne.fr
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Jeudi de 16h30 à 20h
Samedi de 10h00 à 12h00.

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE
3, rue Malakoff
38031 GRENOBLE Cedex 01
Tél. 04 76 59 59 59
Fax 04 76 42 33 43
www.lametro.fr

Déchets et Voirie
N° vert 0 800 500 027 (n° gratuit)

Eau potable
Tél. 04 85 59 50 00

Régie assainissement (eaux usées)
Tél. 04 76 98 24 27

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU	15
Police/gendarmerie	17
Pompiers	18
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Urgences médicales non vitales (soir et week-end)	0 810 15 33 33
Enfance maltraitée	119
Violences Femmes	3919
Urgence gaz GRDF	0 800 47 33 33
Urgence Eau potable	04 57 04 07 77
Urgence électricité ENEDIS	09 72 67 50 38

Directrice de la publication : Audrey GUYOMARD
Comité de rédaction : Audrey GUYOMARD - Hélène MARGUERITTE - Adeline GANNAT.
Création graphique : B2C Communication - www.b2c-communication.fr
Impression : Manufacture d'Histoire Deux Ponts - Tirage : 400 ex. en papier recyclé - Dépôt légal : à parution.